



CREDAF

SOMMAIRE

Le CREDAF en Bref

Le CREDAF en chiffres

Le CREDAF dans le monde

Les activités du CREDAF

Liste des guides pratiques

Partenariats du CREDAF

Les pays membres du CREDAF

Le Bureau exécutif du CREDAF

Le CREDAF en bref

Alors que la France et une dizaine de pays de la zone africaine francophone se réunissent de manière informelle depuis 1972, c'est en 1982, à Yaoundé, que naît l'association issue de ces rencontres, le CREDAF (Centre de Rencontres et d'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales). En 2018, à l'occasion de l'Assemblée générale d'Haïti, le CREDAF devient le Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations fiscales (CREDAF), conservant ainsi le même acronyme.

Association non gouvernementale et à but non lucratif, le CREDAF organise des échanges d'expériences entre les responsables des administrations fiscales de ses pays membres.

Le CREDAF est le trait d'union entre tous ces pays. Il organise des rencontres annuelles (conférences et séminaires) et diffuse une documentation sur les systèmes fiscaux des différents pays.

CONTACT



credaf@credaf.org



CREDAF - Télédoc 908
86, Allée de Bercy
75012 - PARIS -
FRANCE



Tél : 00 33 (0)1 53 18 11 00



www.credaf.org

30 pays
members +
1 membre
associé

6
partenaires

Plus de 100
séminaires,
ateliers, groups
de travail, ...

43
ans
d'existence

80
conférences

Les activités du CREDAF

• Une dizaine d'événements annuels

Chaque année, le CREDAF organise près d'une dizaine d'événements internationaux : conférence, séminaires de directeurs, groupes de travail, et autres réunions thématiques, organisés tour à tour dans chacun des pays membres.

• La conférence annuelle

La conférence est le moment de l'année où se retrouvent tous les dirigeants des administrations membres du CREDAF et les représentants de nombreuses organisations internationales, d'universitaires ou encore d'experts dans le domaine de la fiscalité. Pendant trois jours, les participants réfléchissent, échangent, débattent autour du (ou des) thème(s) retenu(s). Pour favoriser la réflexion, des tables rondes et des exposés auxquels participent des membres du CREDAF et des experts externes précèdent les débats. Les travaux prennent également la forme d'ateliers et de commissions organisés en sous-groupes, qui permettent des échanges plus nourris. La conférence est également l'occasion de réunir chaque année l'Assemblée Générale du CREDAF.

• Les séminaires de Directeurs

Le CREDAF organise chaque année au moins trois séminaires de Directeurs. Le format de ces événements est différent de celui de la conférence. En effet, les séminaires alternent les séances plénières et les travaux en ateliers sur un thème précis retenu par l'Assemblée Générale, sur proposition du Bureau Exécutif. Généralement réservés aux membres du CREDAF, ils s'adressent aux cadres dirigeants et à leurs collaborateurs.

• Les groupes de travail

Ces groupes sont composés d'équipes restreintes d'experts issus des pays membres du CREDAF, qui se réunissent sur deux jours pour des travaux techniques et pratiques. En fonction du thème retenu, des représentants d'organisations régionales ou nationales peuvent être associés aux travaux.

• **Les autres réunions thématiques**

Dans le cadre des partenariats conclus avec d'autres organisations ou institutions, des réunions thématiques sont souvent organisées de façon conjointe, le plus souvent dans le but de contribuer au renforcement des capacités de nos membres.

Ces réunions peuvent également être organisées en collaboration avec des administrations fiscales membres de l'association en présentiel ou en distanciel ou suivant un format hybride.

Liste des guides pratiques produits par le CREDAF

ANNEE	THEME
2024/2025	Guide sur la mise en place de la facturation électronique
2023/2024	Guide du vérificateur mis à jour
2017/2018	Guide sur la sécurisation des recettes fiscales en période de crise
2016/2017	Guide méthodologique d'aide sur la fiscalité des industries extractives
2015/2016	Guide méthodologique d'aide aux remboursements de crédit de TVA
2014/2015	Guide méthodologique d'évaluation des dépenses fiscales
2013/2014	Guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions internationales
2012/2013	Guide méthodologique d'aide à la définition des besoins fonctionnels et des prérequis à l'informatisation
2011/2012	Guide d'aide à la contractualisation des objectifs
2010/2011	Guide du vérificateur
2009/2010	Guide des procédures contentieuses
2008/2009	Guide d'élaboration d'une charte du contribuable
2007/2008	Guide des modalités et procédures de fiscalisation du secteur informel
2006/2007	Guide d'élaboration d'une charte déontologique
2005/2006	Guide de méthodologie du contrôle de la TVA

Partenariats du CREDAF

Depuis 2012, le secrétariat général du CREDAF a noué des contacts avec les organisations internationales pour lesquelles il est aujourd'hui un partenaire à part entière.

A ce jour, le CREDAF a conclu six accords de coopération avec le CIAT (2013), l'OCDE (2015, renouvelé en 2018 puis 2021), le Pôle « Stratégies de Développement et Finances Publiques » du PNUD basé à Dakar (2016), l'OIF (2017), l'École des Mines de Paris (2017) et la FERDI (2017). Ces partenariats ont pour objectif de faciliter le dialogue et l'échange d'informations entre leurs membres sur les bonnes pratiques en matière fiscale. Cette coopération internationale multilatérale fondée sur l'intérêt commun et la mutualisation des expériences dans le domaine de la fiscalité se retrouve dans les objectifs des organisations.

A côté de ces partenariats formels, le CREDAF entretient une collaboration étroite avec d'autres organisations internationales telles que l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI), le Groupe de la Banque mondiale et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Expertise France (EF), le Forum de l'Administration fiscale africaine (ATAF) et l'Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF).

- ♦ **Partenariat avec le Centre Interaméricain des Administrations fiscales (CIAT)**



Le CREDAF et le CIAT ont des expériences avec les pratiques de l'administration fiscale, qui sont mutuellement bénéfiques pour leurs pays membres. En 2013, les deux organisations ont approfondi leur coopération dans le cadre d'un accord formel. L'objectif de ce partenariat est d'échanger des informations sur leurs initiatives respectives, de promouvoir la diffusion de leurs publications au sein de leurs membres, et d'organiser des activités communes telles que des rencontres techniques ou activités de formation.

- **Partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)**



Le mémorandum d'entente entre le CREDAF et l'OIF a été signé en marge des travaux du colloque de Lomé en mai 2017. Les deux organisations ont en commun l'espace des pays d'expression française et sont complémentaires dans leurs domaines d'intervention respectifs.

- **Partenariat avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)**



Depuis 2012, le CREDAF a le statut d'observateur au Forum mondial pour la transparence et, l'échange de renseignements à des fins fiscales. Il a développé des relations avec l'OCDE en constante évolution grâce aux actions réalisées.

Le CREDAF a pour objet de faciliter le dialogue et les échanges entre ses pays membres francophones, ce qui rejoint l'objectif de l'OCDE d'offrir aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs. Dans le cadre de l'accord de coopération signé le 16 mars 2015 entre le CREDAF et l'OCDE, notre organisation est associée à l'ensemble des projets et travaux initiés par l'OCDE.

La signature d'un accord de partenariat confirme la place du CREDAF et son rôle dans le domaine de la coopération internationale dans la sphère Fiscalité et Développement, en particulier en tant que seule organisation francophone. Enfin, le CREDAF a rejoint en 2016 le Comité des Affaires Fiscales (CAF) avec le statut d'observateur.

Le CREDAF s'attache à promouvoir les actions du Centre de Politique et d'Administrations Fiscales de l'OCDE, notamment le Cadre Inclusif du BEPS, le Forum Mondial pour la Transparence et l'Echange de Renseignements à des Fins Fiscales, en particulier « l'Initiative Afrique » de ce forum, et l'Initiative « Inspecteurs des Impôts sans Frontières ».

- **Partenariat avec la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI)**



La convention de partenariat entre le CREDAF et la FERDI a été signée en mai 2017 lors du colloque international de Lomé. Elle a pour but de susciter une réflexion commune sur les thématiques partagées déterminantes en matière de fiscalité pour la définition d'une politique fiscale adaptée aux pays en développement et l'amélioration de la mobilisation des recettes.

Elle permet au CREDAF de bénéficier de l'expertise de la FERDI et d'une visibilité accrue auprès des partenaires et collaborateurs de cette institution.

Les bénéfices de ce partenariat sont mutuels puisque la FERDI bénéficie de l'expertise des praticiens de la fiscalité et renforce les axes d'étude et d'intervention de la fondation vers les pays membres du CREDAF et ses partenaires internationaux.

- **Partenariat avec l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris (Mines ParisTech)**



Signée en 2017, la convention de coopération entre le CREDAF et l'Ecole des Mines de Paris offre aux administrations fiscales des pays membres du CREDAF l'opportunité d'accéder à des formations de haut niveau dans les domaines de (i) la géostatistique appliquée à l'évaluation des ressources minières, (ii) l'analyse technique et économique d'opérations minières et (iii) l'administration publique des mines. Outre les formations autour de ces thématiques principales, les membres du CREDAF pourront bénéficier de l'expertise de Mines ParisTech, dans le cadre du renforcement de leurs capacités.

Le partenariat entre le CREDAF et Mines ParisTech s'est développé en 2016- 2017, dans le cadre de l'élaboration du guide sur la fiscalité des industries extractives, qui doit permettre aux Etats membres du CREDAF d'optimiser la gestion fiscale de leurs secteurs extractifs.

Outre ces partenariats, l'Assemblée générale de Lomé a approuvé la participation du CREDAF au Réseau des Secrétariats des Organisations Fiscales et à l'Addis Tax initiative (ATI) :

- ♦ **Le Réseau des Secrétariats des Organisations Fiscales (en anglais « Network of Tax Organisation –NTO-”)** regroupe 10 partenaires : ATAF, ATAIC, CATA, CIAT, COTA, CREDAF, IOTA, PITAA, SGATAR et WATAF. L'objectif est de renforcer leur coopération pour développer les capacités des secrétariats, améliorer l'efficacité de leurs ressources respectives au bénéfice de leurs membres, coordonner leurs agendas et organiser des événements communs.
- ♦ **L'Addis Tax Initiative (ATI)** est un partenariat multipartite en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la mobilisation des ressources nationales, qui rassemble plus de 40 pays et organisations engagés à intensifier leurs efforts d'amélioration dans les pays partenaires. L'ATI vise à permettre aux pays partenaires de mobiliser plus efficacement leurs propres ressources pour financer le développement et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) – en augmentant l'assistance technique et en intensifiant les efforts visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales (MRN) ainsi qu'à assurer la cohérence des politiques de développement.

Les pays membres du CREDAF

LES PAYS MEMBRES DU CREDAF		
		
ALGERIE	BELGIQUE	BENIN
		
BURKINA FASO	BURUNDI	CAMBODGE
		
CAMEROUN	CANADA	COMORES
		
CONGO	COTE D'IVOIRE	DJIBOUTI
		
FRANCE	GABON	GUINEE
		
GUINEE-BISSAU	HAITI	LIBAN
		
MADAGASCAR	MALI	MARRAKECH
		
MAURITANIE	NIGER	REP. CENTRAFRICAINE
		
REP. DEMO. CONGO	SAO TOME & PRINCIPE	SENEGAL
		
TCHAD	TOGO	TUNISIE

Le Bureau Exécutif et le Secrétariat général

Le bureau est composé d'un président, d'un vice-président et des administrateurs.

Le Président

M. Barnabé MUAKADI MUAMBA, *REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO*

La Vice-présidente

Mme Fatoumata Foula DIALLO, *GUINEE*

Les Administrateurs

M. Didier LEEMANS, *BELGIQUE*

M. Maryse LAVIGNE, *CANADA*

Mme Amélie VERDIER, *FRANCE*

M. Ludovic ITOUA, *CONGO, ZONE CEMAC*

M. Djamel HENNICHE, *ALGERIE, ZONE MAGHREB*

M. Hamadou Fall DIANKA, *MALI, ZONE UEMOA*

Le Secrétariat général

La Secrétaire générale

 Mme Catherine LEMESLE

Le Chargé de mission

 M. Ismaïla DIALLO

